

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 43 (1935)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que le 14 février est un jour qui lui rappelle la glorieuse révolution où le peuple vaudois a fait acte de souveraineté et que ce jour est par conséquent à jamais mémorable.

D'un autre côté,

Que les aristocrates s'épouvantent facilement, sont prêts à perdre la tête quand on leur rappelle le jour où ils ont été renversés du pouvoir ; qu'il est de toute nécessité d'en conserver quelques-uns afin que la race ne s'éteigne.

Par ces motifs, l'assemblée décide de ne pas adhérer à la demande qu'ont faite 10 citoyens par leur pétition en date du 5 février 1850 tendant à célébrer l'anniversaire du 14 février 1845 par des réjouissances publiques.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance d'été à Château-d'Oex, le samedi 25 août 1934.

Voici trente et un ans que la Société d'histoire organise chaque été une séance hors de Lausanne. Elle n'a fait de dérogation à la loi qu'elle s'est imposée que pendant les années de guerre, où forcément elle a vécu au ralenti. Dans ce pèlerinage annuel à travers notre canton, nous n'étions montés qu'une fois à Château-d'Oex, en 1910. C'était le moment d'y retourner ; car les quelques membres que la société comptait dans la vallée n'étaient plus ; le vénérable M. Ganty-Berney, qui avait en 1910 résumé pour nous l'histoire de sa chère vallée, était parti le dernier, il y a quelques mois. Il fallait reconstituer dans le Pays d'Enhaut un groupe d'amis de l'histoire vaudoise.

Or les séances d'été sont notre meilleure propagande: vous le verrez tout à l'heure.

Or donc, ce samedi-là, les uns par le M.O.B., d'autres en automobile, une bonne soixantaine de membres de la Vaudoise quittèrent les bords du Léman. Le soleil les boudait. Mais à peine étaient-ils arrivés à Château-d'Oex que ses rayons venaient aviver le vert opulent des prairies étendues au pied des hautes parois grises.

A 10 h. 30, la salle du Tribunal était pleine, et M. Maxime Reymond, président, ouvrait la séance, selon la coutume, par l'admission des candidats. Heureuse journée ! ils étaient douze, dont un membre à vie, M. le Dr Henri Tecon, à Lausanne, et un membre collectif, le Clan scout des Buchilles, à Lausanne aussi. C'étaient ensuite :

M^{lle} Antoinette Verrey, à Lausanne;

MM. Pierre Aubert, licencié ès lettres, à Moudon ;

Pierre Chessex, professeur, à Payerne;

Dr Constant Delachaux, à Château-d'Oex;

Alphonse Dubuis, préfet du Pays d'Enhaut, à Rossinières;

Charles-Albert Favrod-Coune, notaire, syndic de Château-d'Oex;

Dr David Gilliard, à Château-d'Oex;

Emile Henchoz, receveur de l'Etat, à Château-d'Oex;

Jules-Alexandre Maillard, à Lausanne;

Robert Werner-Lecoultre, professeur à Château-d'Oex.

Il est d'usage dans nos séances d'été que le président ouvre les feux par un historique de la localité qui nous accueille. Sans manquer à la tradition, M. Reymond s'est borné à parler du *Château* et de la *Villa d'Oex*. Il soumet

à une critique serrée la déclaration faite en 1438 par les prud'hommes de l'Eglise d'Oyes, et conclut qu'on peut l'accepter, mais avec une interprétation un peu différente de celle qu'on admettait jusqu'ici. Il y avait sur la Motte, probablement dès le XI^{me} ou le XII^{me} siècle, une église fortifiée. Avant 1255 un comte de Gruyères construisit autour de l'église une enceinte de remparts (castrum), afin d'y attirer, comme les seigneurs le faisaient alors, une population stable qui gardât la position. Mais l'entreprise du comte échoua ; les gens du village (villa) d'Oex, situé à quelque distance, ne vinrent pas, et le château, que les comtes n'habitèrent jamais, dépérit lentement ; en 1558 ce n'était plus qu'une ruine. Quant aux gens de la villa d'Oex, ils surent profiter des embarras financiers de leurs seigneurs. Dès 1431 ils se firent exempter de certaines prestations, moyennant la belle somme de mille livres lausannoises. Cette évolution continua jusqu'au démembrement du comté de Gruyères, en 1555.

Comme on lui demande l'origine du mot Oex, M. Reymond répond qu'aucune des nombreuses étymologies qu'on a proposées n'a réuni l'unanimité des suffrages.

M. Robert Werner, professeur au Collège Henchoz, à Château-d'Oex, présente *Quelques remarques sur l'édition de Rougement du Fasciculus temporum (1481)*.

Le musée du Vieux Pays d'Enhaut possède un précieux incunable qui est un exemplaire du *Fasciculus temporum*, chronique d'histoire universelle qui eut grand succès et fut souvent rééditée, entre autres par un moine franco-nien du prieuré clunisien de Rougemont, Henri Wirczburg. Celui-ci ajouta à la chronique des allusions intéressantes aux événements contemporains ; il raconte notamment avec orgueil les victoires des Suisses sur Charles-le-Téméraire.

Où ce livre a-t-il été imprimé ? Une tradition le fait provenir d'une imprimerie qui aurait été fondée en 1481 à Rougemont par des ouvriers du célèbre atelier de Fust et Schœffer, incendié lors du sac de Nuremberg en 1462. M. Werner pense que c'est fort probable. Nous ne pouvons entrer dans le détail de son argumentation, mais qu'il nous soit permis de la trouver convaincante.

M. *Emile Henchoz* traite ensuite *De la fleur de lys et de ses applications dans l'art rustique du Pays d'Enhaut*.

Ce beau motif a connu une grande faveur dans l'art indigène du dernier quart du XVI^{me} siècle à la fin du XVII^{me}. Dans la décoration architecturale le lys, gravé ou peint, est tout d'abord réservé à l'ornementation des demeures des magistrats. Il est le symbole des plus hautes charges, puis l'emblème familial. Plus tard son emploi se généralise, et il devient un des éléments principaux de la décoration des façades et des consoles. La fleur de lys, seule ou mariée à d'autres motifs, embellit aussi maint objet d'usage domestique, les outils, les fers à gaufres, les coffres, les bahuts. L'isolement du Pays d'Enhaut, qui nuisait à la pénétration des courants étrangers, a donné à cet art rustique une originalité que M. Henchoz analyse finement.

M. le Dr Delachaux veut bien faire l'office de lanterne et illustre de beaux clichés les exposés de MM. Henchoz et Werner.

M. *Charles-Albert Favrod-Coune* clôt la série des communications, en nous entretenant d'*Un habitant du Pays d'Enhaut en Russie au début du XIX^{me} siècle*.

Louis Descoullayes, né en 1790, fit des études littéraires et théologiques et fut précepteur chez la comtesse Souboff, fille de Souvarov, de 1817 à 1840. Après quoi il regagna sa vallée et ne la quitta plus jusqu'à sa mort,

survenue en 1867. On l'appelait le Russe. Il reste de lui une cinquantaine de lettres adressées à son père et à ses frères. Cette correspondance le montre s'adaptant aisément à la vie de l'aristocratie russe, mais n'oubliant pas son cher Pays d'Enhaut. Il reste simple et envoie à ses parents presque tout ce qu'il gagne, avec un beau châte pour sa vieille mère. Il s'informe du doyen Bridel, le pasteur qu'il vénère. Ses jugements sur la famille où il vit sont empreints d'une grande bienveillance; il est plein de sollicitude pour les Suisses exilés au pays des tzars. Son père ayant été châtelain sous le régime bernois, il reste Bernois de cœur. M. Favrod-Coune cueille dans ces lettres sans apprêt des citations piquantes.

Notons ici le fait que sur quatre communications que comptait cette séance, trois étaient dues à la science et à l'obligeance de nos amis de Château-d'Oex.

On s'en fut ensuite dîner, et fort bien, à l'Hôtel Beau-Séjour. Au dessert le président lut les messages d'aimables absents et salua les représentants des autorités et des sociétés nos amies, traditionnellement fidèles à nos réunions. Aux applaudissements de l'assistance il félicita M. Bosset, architecte, membre du comité, de sa nomination récente comme archéologue cantonal. Il recommanda à l'attention bienveillante de chacun l'œuvre entreprise par le comité qui travaille à l'acquisition du château d'Oron ou tout au moins à éviter qu'en cas de vente du château son mobilier et sa bibliothèque ne soient dispersés. Enfin M. le préfet Dubuis, M. le syndic Favrod-Coune, M. Thévenaz, au nom de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel, et M. Clerc au nom des historiens fribourgeois, adressèrent à la Société vaudoise d'aimables paroles, tandis que le délectable vin d'honneur offert par la Municipalité de Château-d'Oex pétillait dans les verres.

Restait à visiter le musée du Vieux Pays d'Enhaut. Combien de ces Vaudois qui traversent Château-d'Oex à grands pas pour gravir les sommets, s'arrêtent devant la charmante maison du regretté préfet Cottier et visitent le musée dû à sa générosité? Grâce aux recherches patientes de quelques amis de l'histoire, parmi lesquels il faut citer M. Emile Henchoz, président de la Société du Vieux Pays d'Enhaut, et M. le Dr Delachaux, conservateur du musée, on y admire, artistement disposés, meubles, gravures, objets de tout genre qui évoquent la vie d'autrefois et témoignent du sens artistique des artisans montagnards. De l'avis de tous c'est un modèle de musée régional. Sachons gré à ceux du Haut Pays de nous l'avoir révélé.

H. M.

CHRONIQUE

L'assemblée générale de la *Société du Musée romand* a eu lieu le 21 novembre à l'Abbaye de l'Arc, sous la présidence de M. Adolphe Burnat, architecte, syndic de La Tour-de-Peilz. Le procès-verbal de l'assemblée d'août 1933, au Château de La Sarra, présenté par M. Georges Mercier, est adopté. M. Burnat commença par rappeler la mémoire de deux fidèles amis de la Société, Aloïs de Meuron et Robert de Rham ; il donna ensuite lecture de son rapport. La dépression économique continue d'exercer une répercussion fâcheuse sur le nombre des visiteurs du château et partant sur le produit des entrées et de la vente des brochures et cartes postales. Néanmoins, le comité poursuit sa tâche, avec le concours de Madame de Mandrot et de M. Bezuchet, le dévoué régisseur du domaine. Un emprunt de 10 000 francs (dont les intérêts sont payés par l'usufruitière sur les revenus du domaine) a été contracté et a permis de loger convenablement les fermiers